

# Rejoindre le Réseau LOCAL 72

➔ POUR AVOIR ACCÈS À DES OUTILS MIS EN PLACE POUR TRAVAILLER ENSEMBLE ET PARTAGER DES EXPÉRIENCES :

- ➔ Un contact unique pour toute question : [reseau.local@sarthe.fr](mailto:reseau.local@sarthe.fr) ou 02 43 54 72 52  
Chaque demande sera relayée auprès de la structure qui sera la plus à même de répondre au besoin exprimé.
- ➔ Un espace de ressources avec : newsletter, kit ressources pour les nouveaux adhérents, fiches d'expériences sarthoises, réunions d'information, propositions de formations.
- ➔ Un espace collaboratif numérique dédié avec :
  - des espaces de travail pour les projets,
  - un espace de ressources,
  - un espace de forum pour échanger entre adhérents.
- ➔ Des temps forts pour se connaître, partager les actions et démarches de chacun, s'informer.

Une identité qui rassemble : Réseau LOCAL 72



Contact : 02 43 54 72 52  
[reseau.local@sarthe.fr](mailto:reseau.local@sarthe.fr)





## Une ambition commune



### AUGMENTER LA PART DES PRODUITS LOCAUX ET DE QUALITÉ EN RESTAURATION COLLECTIVE

La Chambre d'agriculture, l'Association des maires et le Conseil départemental s'engagent ensemble à développer la promotion, la valorisation et la consommation des produits agricoles de proximité au sein des services de restauration collective.

## Un projet partagé



Conforter les bassins de productions agricoles et les emplois induits dans le département de la Sarthe :

- ➔ Renforcer les dynamiques territoriales autour de projets associant les consommateurs, les élus locaux, les producteurs et les transformateurs.
- ➔ Promouvoir les métiers de la production agricole et de la restauration, et renforcer le lien entre ces différents métiers.

Répondre aux attentes de la société et à l'enjeu de santé publique en améliorant la qualité des repas :

- ➔ Augmenter la consommation de produits de proximité frais, de saison et les produits sous signe officiel de qualité.
- ➔ Conforter une approche éducative du repas auprès des convives.

Répondre à la loi d'avenir pour l'agriculture et au nouveau programme pour l'alimentation qui s'articule autour de 4 axes prioritaires :

- ➔ La justice sociale.
- ➔ L'éducation alimentaire de la jeunesse.
- ➔ La lutte contre le gaspillage.
- ➔ Le renforcement de l'ancrage territorial des actions menées.



## Pourquoi un Réseau LOCAL 72

Concrètement, Réseau Local Sarthe s'attache à faire du lien entre les acteurs et leurs projets.

- ➔ Mettre en réseau les acteurs pour insuffler une dynamique collective et faire connaître l'offre et la demande.
- ➔ Fédérer les acteurs autour de la démarche d'introduction de produits de proximité et de qualité afin de mutualiser les savoir-faire et échanger sur les initiatives menées.
- ➔ Faire émerger des projets innovants.

